

BELFORT

Aujourd'hui

Le snack de la base de loisirs du Malsaucy propose une série de trois concerts d'été. Le premier a lieu ce soir, à 20 h 30, avec Mojo Hand.

En vue

Visite de la Citadelle

Au cœur des fortifications de Vauban, la Citadelle ouvre ses portes, ce dimanche à 15 h. Réservations obligatoires au 03.84.55.90.90. 4 €.

A suivre

Erato revient

Après le succès de son concert à Etueffont, l'association Erato propose deux soirées musicales, toujours à Etueffont, à l'EISCAE les 27 août et 24 septembre.



NOUVEAU !

Venez découvrir le **savoir-faire** de nos **poissonniers** avec des **recettes uniques** de **produits de la mer** préparés avec notre **fumoir maison**.

SUPER U

ESSERT - Tél. 03 84 21 51 55
Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30

Des abeilles près du château

Quinze ruches ont été installées dans le quatrième fossé, hier, par un apiculteur de Lachapelle-sous-Chaux. Objectif : fabriquer un miel des Glacis du Château.

C'était prévu dans le projet Nature et Cité, l'espace vert qu'ont proposé Gérard Thouverez et le bureau de conseil de quartier des Glacis du Château. L'idée est d'installer des jardins, des haies de petits fruits, des arbres fruitiers, des carrés potagers, des jardins partagés, un labyrinthe végétal et des ruches dans le quartier. L'espace vert ne créait pas de difficultés particulières. En revanche, les ruches posaient problèmes. Elles devaient respecter une certaine distance par rapport aux habitations et aux axes de passage. « Nous avons donc recherché un site qui respecte les règles de sécurité », expli-



Les ruches ont été installées hier matin. Les abeilles se sont tout de suite mises au travail. Photo ER

tranquillement, sans être dérangées par d'éventuels malveillants. « Il nous offre la possibilité de lancer la première partie de notre projet Nature et cité », ajoute M. Thouverez.

Hier matin, Flavien Durand, un apiculteur de Lachapelle-sous-Chaux, a donc implanté quinze ruches avec leur jeune reine et leur population de plus de 2.000 abeilles. Elles ont été

positionnées de manière à être visibles du fossé et du sommet de la Citadelle.

positionnées de manière à être visibles du fossé et du sommet de la Citadelle.

Production de miel

Cette double possibilité est la conséquence d'une convention que la Ville de Belfort a passée avec M. Durand.

« Elle régit tout simplement les droits et devoirs des signataires », précise Yves Vola, adjoint à l'environnement. « La Ville de Belfort met à disposition le terrain et à nous laisser une partie de la production de miel. Environ 10 kilos chaque année. »

L'idée serait ensuite de présenter des pots de miels des Glacis du Château.

« C'est une manière pour moi de promouvoir le quartier », poursuit M. Thouverez.

Le président du conseil de quartier envisage de proposer aux écoles du quartier la confection des étiquettes des pots de miel et peut-être même, si les enseignants y sont favorables, des cours sur la vie des abeilles. À voir à la rentrée !

Pascal CHEVILLOT

en images

L'aile ou la cuisse ?



► **Rue Strolz.** S'agit-il d'un pur hasard ou est-ce le résultat d'un choix délibérément taquin ? À chacun de se faire une opinion. Toujours est-il qu'il est difficile de ne pas apercevoir l'affiche de ce célèbre producteur de poulets placardée sur l'abribus situé à deux pas de l'entrée des locaux de la police municipale rue Strolz. Difficile aussi de ne pas sourire. Vous préférez l'aile ou la cuisse ?

Photo DP



► **Belfort.** Le préfet Hugues Besancenot a participé, hier matin, à un contrôle de vitesse qu'organisait la police nationale dans le faubourg de Montbéliard. « Cette opération vise à traquer les vitesses excessives et les conduites addictives », résume le représentant de l'Etat. « Elle comporte une priorité sur les deux roues, après les deux tués enregistrés depuis le début de l'année. Nous nous intéressons particulièrement au non-port des casques et d'équipements de sécurité. »



► **Belfort.** L'Odyssée du cirque a installé son chapiteau devant le centre culturel de la Pépinière. La dernière session de trois représentations vient d'être donnée ce vendredi soir. Une vingtaine d'enfants ont adoré participer à ce spectacle construit autour des super-héros. Jonglage, équilibre, pyramides se sont succédé durant 45 minutes.

Politique

Rue Tisserand :

« Il ne s'agit pas de régler des comptes »

En complément du communiqué paru hier, où le groupe d'opposition « Belfort Innovante et Bienveillante » demande au maire, dans une lettre, de revenir sur le vote du dernier conseil municipal, cette précision importante pour la famille de Michel Dreyfus-Schmidt :

« Tout cela n'a rien à voir avec une vengeance familiale suite à l'élection de 1968 », commente le conseiller municipal. La thèse du règlement de compte « ne tient pas une seconde », a écrit Samia Jaber.

« Elle se justifierait si Michel Dreyfus-Schmidt avait vu sa carrière politique s'arrêter brutalement suite à cet échec. Au contraire, après 1968, cet éminent homme politique belfortain a été adjoint au maire de Belfort de 1971 à 1977 et de 1977 à 1980, puis conseiller municipal de 1980 à 2008, conseiller général du Territoire de Belfort de 1966 à 1977, pendant 28 ans sénateur du Territoire de Belfort de 1980 à 2008 et par ailleurs 13 ans vice-président du Sénat de 1986 à 1998 ! » complète-t-elle.

Grudler pour la création d'une commission des noms de rue à Belfort

« Sans me prononcer sur le fond de la polémique qui se focalise actuellement à Belfort autour de la dénomination d'une rue André-Tisserand, je constate l'isolement dans lequel se trouve aujourd'hui le maire de Belfort, en ayant décidé seul de l'attribution de certains noms de rue », déclare le conseiller général MoDem, Christophe Grudler. « Il ne se trouverait pas dans cette difficulté s'il avait eu autour de lui une expertise indépendante, et des avis de spécialistes lui apportant une précieuse aide à la décision. Pour l'aider et l'orienter dans ses choix, il faudrait remettre en place la commission de dénomination des rues de Belfort qui a fonctionné pendant une dizaine d'années, avant d'être supprimée par le précédent maire Etienne Butzbach. Cette commission consultative rassemblait des élus, des historiens, des responsables associatifs d'horizons divers. Elle fonctionnait très bien, et de façon très consensuelle.

« Jean-Pierre Chevènement l'avait remise en place en 1994, et m'en avait fait membre, après que je sois monté au créneau pour dénoncer le baptême d'une « avenue de l'Espérance » devant Atria, alors qu'il existait déjà à 100 mètres à la Miotte une « rue de l'Espérance » avec un vrai sens historique ».

« Si elle avait existé au préalable, une telle commission aurait pu éviter d'autres aberrations, comme par exemple dénommer une rue Auguste-Piccard au Champ-de-mars, alors qu'il existe déjà une rue Gustave-Picard à la Miotte. Les erreurs de GPS ne sont pas rares : les automobilistes égarés viennent demander conseil aux riverains... Des camions de livraison d'Atria se sont déjà retrouvés bloqués rue de l'Espérance à Belfort », avance-t-il en relevant que des personnalités ayant un lien avec Belfort pourraient être choisies pour porter un nom de rue : Maurice Chevalier, André Bergeron ou encore Georges Doucet et Pierre Throude morts avec le lieutenant Martin (dans le char qui se trouve au château) lors de la libération de Belfort en 1944.

30 % des ruches menacées

GÉRARD GROUBATCH, président de France Nature Environnement 90, vient d'envoyer une lettre à l'ensemble des maires du département. Elle porte sur l'utilisation des insecticides dits « tueurs d'abeilles ». « La loi Biodiversité vient d'être adoptée par nos députés. Cette loi pose le principe d'interdiction de l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes en 2018... avec dérogation possible jusqu'en 2020 », écrit-il. « Chaque année, ce sont 300.000 colonies d'abeilles qui disparaissent en France. Près de 30 % des ruches sont menacées ! Pire encore, entre 2013 et 2014, la vente des cinq principaux insecticides tueurs d'abeilles a augmenté de 31 % ! Face à cette urgence écologique, le délai accordé au lobby de l'agrochimie n'est pas à la hauteur des enjeux. Mais vous pouvez agir dès demain ! Vous avez le pouvoir d'adopter un arrêté local interdisant l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes à proximité des ruches et ce, afin de limiter le préjudice subi par les apiculteurs, les abeilles et la pollinisation. En interdisant, dans un rayon de trois kilomètres autour des ruches, l'utilisation d'insecticides tueurs d'abeilles, cet arrêté marquera un acte politique fort ainsi que l'intérêt



Les maires du Territoire invités à prendre un arrêté interdisant l'utilisation des néonicotinoïdes près des ruches. Ph. Archives ER

que portent vos communes à la protection des insectes pollinisateurs, de la Nature et de l'Environnement ».

M. Groubatch, qui représente une fédération d'associations, compte sur la volonté des maires « d'intervenir face à cette urgence écologique ». L'insecticide néonicotinoïde, découvert par Bayer au Japon en 1985, agit sur le système nerveux central des insectes. Mis sur le marché il y a vingt ans, cet insecticide porte atteinte aux prédateurs d'insectes.

Faiblement biodégradable, il peut migrer dans le sol, tuer les vers de terre réputés fertiliser les sols, et atteindre les nappes phréatiques. L'ensemble de la chaîne alimentaire est donc concerné.

Hier, le syndicat des apiculteurs, qui devrait se réjouir d'une mesure protégeant les abeilles, n'a pu être joint. Dans le Territoire de Belfort, des cas de mortalité d'abeilles auraient été relevés après le traitement de terres agricoles.

Ch. R.

36^e édition **GRANDE**
(25) **Rougemont FOUILLE**

DIMANCHE 31 JUILLET

La plus grande brocante de l'est de la France
de 6 h à 18 h

Animations permanentes
350 exposants sur 3 km d'étalages
Entrée 2 € 12 500 visiteurs en 2015 Navettes gratuites